

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
HAUTES PYRENEES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SOUES

Nombre de conseillers : 18  
En exercice : 23  
Qui ont pris part à la délibération : 21

Séance du 21 Novembre 2023

L'an Deux Mille Vingt Trois, le Vingt-Et-Un du mois de Novembre, à dix-huit heures et trente minutes,  
Le Conseil Municipal de la commune de Soues, régulièrement convoqué le Seize du mois de Novembre, s'est réuni  
au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la présidence de M. LESCOUTE Roger, Maire,

**Étaient présents :** MM. BASTIANINI Jean-Pierre ; DUPONT Raymond ; ERRAÇARRET Dominique ; HUILLET Pierre-Jean ;  
LARRIEU Bernard ; LARROQUE Jean-François ; LAUDEBAT Olivier ; LESCOUTE Roger ; ROUDIER Pascal ; SEMPASTOUS Jean-  
Paul

Mmes BARON Marie-Paule ; CAMES Colette ; COLORADO Béatrice ; CORONADO Danièle ; CRESCENT Sylvie ; DUBARRY  
Béatrice ; HUILLET Paule ; TROUILH Françoise

**Étaient absents :** Mme BERNAD Nathalie

Mme CUILHE Sandrine

**Excusés :**

Mme DELANNOY Delphine a donné procuration à Mme. TROUILH Françoise

M. DELAVault Jean-Michel a donné procuration à Mme BARON Marie-Paule

M. PELARREY Laurent a donné procuration à M. SEMPASTOUS Jean-Paul

Mme Olivier LAUDEBAT a été nommé secrétaire de séance.

M. Roger LESCOUTE, Maire, fait appel et compte 18 conseillers municipaux présents.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer

Le procès-verbal de la séance du 10 Octobre 2023 étant approuvé.

Délibération N° D56/2023

Code 4-1

Vote : Unanimité

**Convention avec le Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées pour la réalisation d'un diagnostic de conformité réglementaire en Sécurité et Conditions de Travail**

M. BASTIANINI explique que suite à la mise à jour du Document Unique d'évaluation des Risques Professionnels de la commune, le bureau municipal a souhaité mettre en place une mission d'audit des conditions de santé et de sécurité au travail dans les services communaux. Pour ce faire, le Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées a été sollicité. La mission se déroulerait en deux parties : un diagnostic dès ce mois de décembre, puis une inspection de contrôle environ six mois plus tard. Le Centre De Gestion a proposé à la commune de conventionner pour la réalisation de cette prestation à titre gracieux.

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code Général de la Fonction Publique,

**Vu** les crédits inscrits au budget,

**Oui** l'exposé de M. l'Adjoint, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**AUTORISE**

M. le Maire à ratifier la convention d'accompagnement avec le Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées pour la réalisation d'un diagnostic de conformité réglementaire en sécurité et conditions de travail.

**AUTORISE**

M. Le Maire à engager toute démarche, à engager toute dépense et à signer tout acte ou tout document afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Certifié exécutoire par Roger LESCOUTE, Maire, le  
Date de transmission en Préfecture :

Le Maire,  
Roger LESCOUTE

